

# ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

G/SPS/N/BRA/311/Add.1

12 septembre 2007

(07-3803)

---

Comité des mesures sanitaires et phytosanitaires

Original: anglais

## NOTIFICATION

### Addendum

La communication ci-après, reçue le 10 septembre 2007, est distribuée à la demande de la délégation du Brésil.

---

#### Semence hétérospermique d'animaux

La proposition d'instruction normative notifiée au moyen du document G/SPS/N/BRA/311 (règlement technique relatif à la production et à la distribution de semence hétérospermique d'animaux au Brésil) a été adoptée sous la forme d'un texte final et publiée en tant qu'Instruction normative n° 32 du 23 août 2007 au Journal officiel n° 165 du 27 août 2007, section 1, page 3.

Date d'entrée en vigueur: 27 août 2007

Le texte intégral est disponible en portugais uniquement via le lien:  
<http://extranet.agricultura.gov.br/sislegis-consulta/consultarLegislacao.do?operacao=visualizar&id=18061>

Courrier électronique: [cgomc@agricultura.gov.br](mailto:cgomc@agricultura.gov.br)

---